



Michel GALLET et J-Claude RIGAUD
Coprésidents de la Commission Sportive

à

Mesdames et Messieurs les Présidents d'A.S.

Concerne: Lancement du Championnat de l'Ain **Doubles Mixtes**
Catégories D1-D2 et D3-D4



Madame la présidente, Monsieur le président,

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau **championnat en DOUBLES MIXTES** créé par la FFSB. Pour cela, nous vous invitons à prendre connaissance du cahier des charges fourni en annexe.

Veuillez trouver ci-joint les formulaires pour l'inscription de vos équipes.



Les inscriptions sont reçues au C.B.D.A.

D3-D4 : jusqu'au VENDREDI 18 MARS 2022, date butoir.
D1-D2 : jusqu'au VENDREDI 13 MAI 2022, date butoir.

Pourquoi des dates si tôt ???

S'agissant de la toute première édition, nous sommes dans l'expectative :

- les qualificatifs de secteurs (voir calendrier) ne sont plus d'actualité,
- un ou des lieux seront à trouver suivant le nombre de participants.



Modalités :

- * La féminine est la capitaine de l'équipe : l'inscription est sous son nom et l'équipe évolue sous l'entité de son AS d'appartenance.
- * Montant : 15 Euros par équipe (dont 2 € pour la caisse départementale des jeunes), chèque joint à la demande.



Un chèque par championnat

1- « Championnat Doubles Mixtes D1-D2 »
2- « Championnat Doubles Mixtes D3-D4 »
à indiquer au dos des chèques à l'ordre du Comité Bouliste de l'Ain.



Très cordiales et sportives salutations.
Pour la Commission Sportive,
Didier MONTRADE, Président.

Courrier : BP 105 – 01003 BOURG EN BRESSE Cedex

128 allée des Essartis – 01000 ST DENIS-LES-BOURG – Tél. le matin sauf mercredi : 04 74 22 39 14

E-mail : cbdain@orange.fr – Site internet : <http://www.sport-boules01.com>